

Section 1 : IDENTIFICATION

Identificateur de produit du SGH : Insulthane Edge Foam Cleaner [Agent de nettoyage pour mousse]

Autres moyens d'identification : Aucun

Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Usage du produit : Décapant pour mousse, produit de nettoyage multi-usages réservé à un usage professionnel.

Domaine d'application : Agent d'étanchéité sous forme de mousse

Fournisseur/fabricant : Elastochem Specialty Chemicals Inc.

37 Easton Road

Brantford, Ontario N3P 1J4

Téléphone (519) 754-1678 Téléfax (519) 754-4487

Numéro de téléphone d'urgence : Numéro d'appel d'urgence de Chemtrec : 800-424-9300

Section 2 : Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange :**

Aérosol inflammable - Catégorie 1

Gaz sous pression - Gaz comprimé

Irritation oculaire - Catégorie 2

Toxicité spécifique pour les organes cibles, exposition unique - Catégorie 3

Éléments d'étiquetage du SGH

Mention d'avertissement : danger

Pictogramme :



Mentions de danger : aérosol extrêmement inflammable.

Contient du gaz sous pression; peut exploser s'il est exposé à la chaleur.

Provoque une irritation oculaire grave.

Peut causer une somnolence ou des étourdissements.

Conseils de prudence :

Prévention : Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs et les aérosols.

Utiliser dans un endroit bien ventilé.

Se laver soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection

Dangers non classifiés par ailleurs durant le processus de classification : indisponibles.

Section 3: Composition/information on ingrédients

Substance ou mélange : mélange

Autres moyens d'identification : indisponibles.

Nom de l'ingrédient	Concentration	Numéro d'identification
Acétone	80%-100%	67-64-1
Dioxyde de carbone	7%-13%	124-38-9

Section 4: PREMIERS SOINSDescription des mesures de premiers soins nécessaires :

Peau : nettoyer la surface exposée avec de l'eau tiède et du savon.. Continuer à rincer pendant au moins dix minutes. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Yeux : rincer immédiatement et soigneusement à l'eau pendant au moins quinze minutes tout en soulevant occasionnellement les paupières. Consulter immédiatement un médecin.

Inhalation : déplacer la victime à l'air frais; implémenter la respiration artificielle en cas d'arrêt respiratoire. Consulter un médecin.

Ingestion : rincer la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'air frais et lui permettre de se reposer dans une position confortable pour respirer. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés.

Potentiel d'effets aigus sur la santé
indisponibles

Autres signes et symptômes d'exposition

Contact cutané : peut provoquer une irritation de la peau. Une exposition répétée ou prolongée peut causer un dessèchement et des gerçures de la peau. Par contact oculaire: cause une irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent causer des picotements, un larmolement, des rougeurs, une tuméfaction et une vision floue.

Inhalation : peut être nocif en cas d'inhalation. De fortes concentrations peuvent avoir des effets sur le système nerveux central caractérisés par des maux de tête, des étourdissements ou une somnolence.

Ingestion : peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer une irritation gastro-intestinale : troubles gastriques, nausées ou vomissements.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition à court terme et à long terme

Exposition à court terme : indisponibles.

Exposition a long terme : indisponibles.

Indication de l'attention médicale immédiate et des traitements spéciaux nécessaires

Notes au personnel médical : traiter de manière symptomatique.

Traitements spécifiques : aucun.

Protection des secouristes : Aucune action impliquant des risques personnels ou par des personnes n'ayant pas reçu de formation appropriée ne doit être menée. Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Section 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction : utiliser un agent d'extinction approprié pour l'incendie environnant. Agents d'extinction non appropriés : utiliser une poudre chimique sèche, du dioxyde de carbone, une pulvérisation d'eau ou une mousse résistant aux alcools.

Dangers spécifiques créés par le matériau : contenu sous pression. Aérosol extrêmement inflammable. Contient des vapeurs et des liquides inflammables. Éliminer toutes les sources d'ignition. Les bombes aérosol exposées au feu ou à des températures élevées peuvent éclater et fuser. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, peuvent se propager jusqu'à une source d'ignition et causer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent s'accumuler le long du sol et se concentrer dans les zones basses et les espaces restreints. Lors d'un incendie, des gaz toxique et irritants peuvent être générés par décomposition thermique ou combustion.

Produits de combustion dangereux : peuvent comprendre des oxydes de carbone, des fumées toxiques et des émanations délétères.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers : en cas d'incendie, isoler rapidement la scène en évacuant toute personne se trouvant à proximité de l'incident. Aucune action impliquant un risque personnel ne doit être entreprise en l'absence d'une formation adéquate. Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil de protection respiratoire autonome muni d'un écran facial complet et fonctionnant en mode pression positive. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de danger immédiat si cela peut être fait de manière sécuritaire. Attention : Les contenants d'aérosols peuvent causer des dangers générés par la pression.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Procédures en cas de déversement :

Le personnel affecté au nettoyage doit porter un équipement de protection pour empêcher tout contact avec le produit. Évacuer tout le personnel non essentiel au dehors de l'aire de déversement. Arrêter le déversement à la source. Utiliser un matériau absorbant inerte tel que le sable, de l'argile, de la terre, ou un absorbant de sol pour nettoyer le déversement. Mettre dans des bidons à l'aide d'une pelle

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

S'assurer que la ventilation est adéquate.

Porter un équipement de protection individuelle.

Placer les personnes en un lieu sûr.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Matériau adéquat pour le prélèvement : Absorber le déversement avec un matériau inerte (par exemple, du sable sec ou de la terre) et le placer dans le contenant pour déchets chimiques.

Laver à grande eau.

Section 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention sans danger :

Mesures de précaution :

Endosser un appareil de protection approprié.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris les précautions de sécurité.

Ne pas respirer la poussière, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs ou les pulvérisations.

Utiliser exclusivement avec une ventilation adéquate ou porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Garder dans le contenant d'origine fermé de manière étanche lorsqu'il n'est pas utilisé.

Recommandations en matière d'hygiène professionnelle générale :

Manger, boire et fumer doit être interdit dans les zones où ce produit est manipulé, stocké et traité.

Les travailleurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire et de fumer.

Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les aires de restauration.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les incompatibilités :

Les conditions de stockage du produit doivent être conformes à la réglementation locale.

Stocker le produit à température ambiante et protégé de la chaleur et de l'humidité.

Stocker le produit dans le contenant d'origine dans un endroit sec, frais et bien ventilé par une ventilation locale par extraction.

Tenir à l'écart des matières incompatibles, des aliments et des boissons.

Tenir le contenant fermé de manière étanche et scellé jusqu'à ce qu'il soit prêt à être utilisé.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTIONS INDIVIDUELLES**Paramètres de contrôle :**

Numéro CAS	Ingrédient	MPT de PEL de l'OSHA	VLE de l'ACGIH	NIOSH
67-64-1	Acétone	1000 ppm 2400 mg/m ³	500 ppm MPT 750 ppm LECT	250 ppm ; 590 mg/m ³ MPT 2500 ppm DIVS (LEL)
124-38-9	Dioxyde de carbone	5000 ppm 9000 mg/m ³	5000 ppm ; 9000 mg/m ³ MPT 30000 ppm ; 54000 mg/m ³ LECT	1000 ppm ; 1900 mg/m ³ TWA 30000 ppm ; 54000 mg/m ³ LECT 40000 ppm DIVS

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir les niveaux d'exposition (teneur de contaminants aéroportés tels que la poussière, la fumée, les vapeurs, etc.) en deçà des limites d'exposition recommandées.

Manipuler dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité en milieu de travail.

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Ne pas respirer la poussière, la fumée, les gaz, les brouillards et les vapeurs.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux : une protection oculaire est requise lors de la manipulation directe du produit liquide, comme des lunettes de protection contre les produits chimiques avec écrans latéraux ou ces mêmes lunettes combinées avec un écran facial complet en cas de risque additionnel d'éclaboussures

Protection de la peau : éviter le contact avec la peau. En fonction des conditions d'utilisation, recouvrir autant de peau exposée que possible avec des vêtements appropriés pour éviter le contact avec la peau.

Protection des mains : Des gants imperméables résistant aux produits chimiques conforme à une norme approuvée doivent être portés en tout temps lors de la manipulation de produits chimiques. Le caoutchouc nitrile, le caoutchouc nitrile, le caoutchouc butyle, le néoprène et le polybutyral de vinyle (PVB) peuvent être cités à titre d'exemples.

Protection respiratoire : Si la teneur de contaminants aéroportés est susceptible de pouvoir excéder les niveaux d'exposition recommandés, utiliser dix fois le niveau de VLE ou PEL pour lequel un appareil de protection respiratoire à purification d'air est efficace ou utiliser un appareil de protection respiratoire à épuration d'air motorisé (PAPR) Le type de protection respiratoire sélectionné doit être conforme aux exigences stipulées dans la Norme en matière de protection respiratoire [Respiratory Protection Standard] de l'OSHA, 29 CFR 1910.134.

Mesures d'hygiène : se laver soigneusement les mains, les bras et le visage après avoir manipulé un produit chimique.

RUBRIQUE 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect et couleur : liquide incolore et transparent.	pression de vapeur : 231 mm Hg a 25 °C
État physique : aérosol.	Densité de vapeur : 2,0.
Odeur : odeur de solvant.	Densité relative : ~0,81.
Seuil olfactif : 13-20 ppm	Solubilité dans l'eau : soluble.
pH : 7.	Coefficient de partage log Pow=-0,24.
Point de fusion et de congélation : indisponibles.	Température d'auto-inflammation : 540 °C.
Point initial d'ébullition : 56 °C.	Température de décomposition : indisponible.
Point d'éclair : -18 °C	Viscosité : 0,33cps à 200 °C.
Vitesse d'évaporation : 5,6.	Gravité spécifique : indisponible.
Inflammabilité : facilement inflammable	

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : ce matériau est stable à température ambiante.

Possibilité de réactions dangereuses : le contenu est sous pression et une exposition à des températures élevées peut causer une rupture ou une explosion du contenant. Éviter une chaleur excessive et les sources d'ignition. Réagit avec les agents comburants forts.

Conditions à éviter : températures élevées, flammes nues, étincelles et matières incompatibles.

Incompatibilités (Matériaux à éviter) : agents comburants forts, acides forts, composés halogénés, agents réducteur, bases fortes, caoutchouc et divers plastiques.

Produits de décomposition dangereux : ils peuvent inclure, sans y être limités des oxydes de carbone, des fumées irritantes et des émanations délétères,

Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

Toxicité aiguë par voie orale : DL₅₀, rat : 5800 mg/kg (acétone)Toxicité aiguë par inhalation : CL₅₀, rat : 557800 ppm, 3 heures (acétone)Toxicité aiguë par voie cutanée : DL₅₀, lapin, 7426 mg/kg, 24 heures (acétone)

Irritation :

Irritation cutanée : peut causer une irritation cutanée.

Irritation oculaire : cause une irritation oculaire grave.

Sensibilisation :

Aucune information n'est disponible

Toxicité spécifique pour les organes : exposition simple

Peut causer une somnolence ou des étourdissements.

Toxicité spécifique pour les organes : expositions répétées

Aucune information n'est disponible

Mutagénicité :

Les données des tests conduits sur des animaux de laboratoire on été en grande partie négatifs.

Section 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité :CT₅₀ *Oncorhynchus mykiss* (truite arc-en-ciel) 96 heures : 5540 mg/lCL₅₀ *Pimpephales promelas* (vairon à grosse tête) 96 heures : 7280-8180 mg/lCL₅₀ *Lepomis macrochirus* (crapet arlequin) 96 heures : 8300 mg/l**Persistance et dégradabilité :** le produit n'est pas facilement biodégradable.**Potentiel de bio-accumulation :** ne se bio-accumule pas.**Mobilité dans le sol :** la matériau se volatilise, s'infiltrer et se biodégrade lorsqu'il est relâché dans le sol.**Autres effets contraires :** ne pas permettre une infiltration du matériau dans les eaux de surface, les eaux usées ou le sol.

Un danger pour l'environnement ne peut être exclu dans le cas d'un incident causé par une manipulation ou une mise au rebut autres que professionnelles.

Section 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination :

Respecter les réglementations fédérales, provinciales et locales en matière de notification des rejets.

Consulter les autorités locales et régionales pertinentes.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

CLASSIFICATION SELON LA LOI SUR LE TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES (TDG) :

UN1950

Désignation officielle de Aérosols.**transport :****Classe :** 2.1**Groupe d'emballage :** Sans objet**Précautions spéciales :** indisponibles

Section 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation et législation en matière de santé, de sécurité et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange :

Ce produit a été classifié selon les critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FDS contient toutes les données requises par celui-ci.

Section 16: INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Références : Guide canadien sur la réglementation et la législation en matière de transport des matières dangereuses. Réglementation sur les produits dangereux. Fiche de données de sécurité du fabricant

Département des affaires réglementaires : 519-754-1678

DATE : le 12 juin 2025 **RÉVISION** 1

PRÉPARÉ PAR : Groupe des affaires réglementaires,
Elastochem Specialty Chemicals Inc.